AVENANT n°13 AU REGLEMENT CADRE DES CONCOURS 2017 NEXTREGIE

IL EST PREALABLEMENT RAPPELE CE QUI SUIT:

La « Société Organisatrice » :

NEXTREGIE, Société par Actions Simplifiée au capital de 7 866 477 euros, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro B 490 746 112, dont le siège social est situé au 12 rue d'Oradour sur Glane 75015 Paris (ci-après dénommée « NextRégie »),

agissant pour le compte des annonceurs publicitaires suivants :

EA SPORTS 18 rue Felix Mangini 69009 Lyon Cedex 09

Représentée par Wilfired Dorignac

organise(nt) en 10 sessions, pendant 10 semaines entre le 11 décembre et le 28 février 2017 le concours « TROPHEES FUT RMC SPORT », gratuit sans obligation d'achat (ci-après dénommés le « Concours »), annoncé et présenté, en tout et partie sur rmcsport.fr

Le présent avenant vient détailler les modalités des Concours définies dans le Règlement Cadre des Concours NEXTREGIE 2017, déposé le 11 janvier 2017 à l'étude de la SCP SIMONIN LE MAREC GUERRIER, Huissiers de Justice associés, 54 rue Taitbout, 75009 PARIS.

IL EST ARRETE CE QUI SUIT:

1. Conditions de participation

Pour participer au Concours, l'internaute aura la possibilité de tenter sa chance :

 par Internet, en participant au module de jeu « sélection de son équipe FUT de la semaine » et en remplissant le formulaire d'inscription afin d'être éligible au tirage au sort.

Les frais de participation relatif à ce mode de participation et leur éventuel remboursement s'appliquent selon les modalités définies par le Règlement Cadre.

2. Principe et modalités particulières du Concours :

Lors de chacune des journées définies ci-après, NEXTREGIE organise le concours «TROPHEES FUT RMC SPORT ». Dans le cadre de ce concours, la marque offre aux gagnants une carte FIFA ULTIMATE TEAM. Les gagnants seront tirés au sort parmi les personnes qui auront participé au jeu et repli le formulaire d'inscription.

3. Mode de désignation et information du ou des gagnants

A chaque session du concours, le ou les gagnants pourront être désignés selon les modes sélectionnés ci-après :

- Tirage au sort simple

Dotations

Le(s) gagnant(s) désigné(s) se verra(ont) attribuer le(s) prix suivant(s) :

 Pour chaque tirage au sort hebdomadaire, 1 personne sera tirée au sort et se verra attribuer une CARTE FITA ULTIMATE TEAM (produit hors commerce)